



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20220207_03

Séance du 7 février 2022

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :

31 janvier 2022

Date d'affichage

du compte rendu :

14 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Joël ALPY, Étienne MILLET, Martial VERNEREY.

Était absente : Camille BARBAZ.

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Affouage de l'année 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient les modalités suivantes pour la délivrance de l'affouage 2022 :

- Marquage dans la parcelle 25
- Lots de 10 ou 20 stères à choisir au moment de l'inscription par les foyers figurant sur le rôle d'affouage de l'année
- Prix : 12 €/stère
- Inscriptions avant le 31 mars 2022 auprès du secrétariat de mairie, en fournissant avant cette date l'ensemble des documents nécessaires : attestation d'assurance et paiement

M. le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et établira les titres de recettes correspondants.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE